

Synthèse du budget vers la transition écologique 2022 de la Ville

Pour la deuxième année, la Ville de Bourg-en-Bresse adopte son budget en mode « transparence climatique »

Analyse des dépenses du budget primitif 2022 au prisme de leur effet sur l'environnement

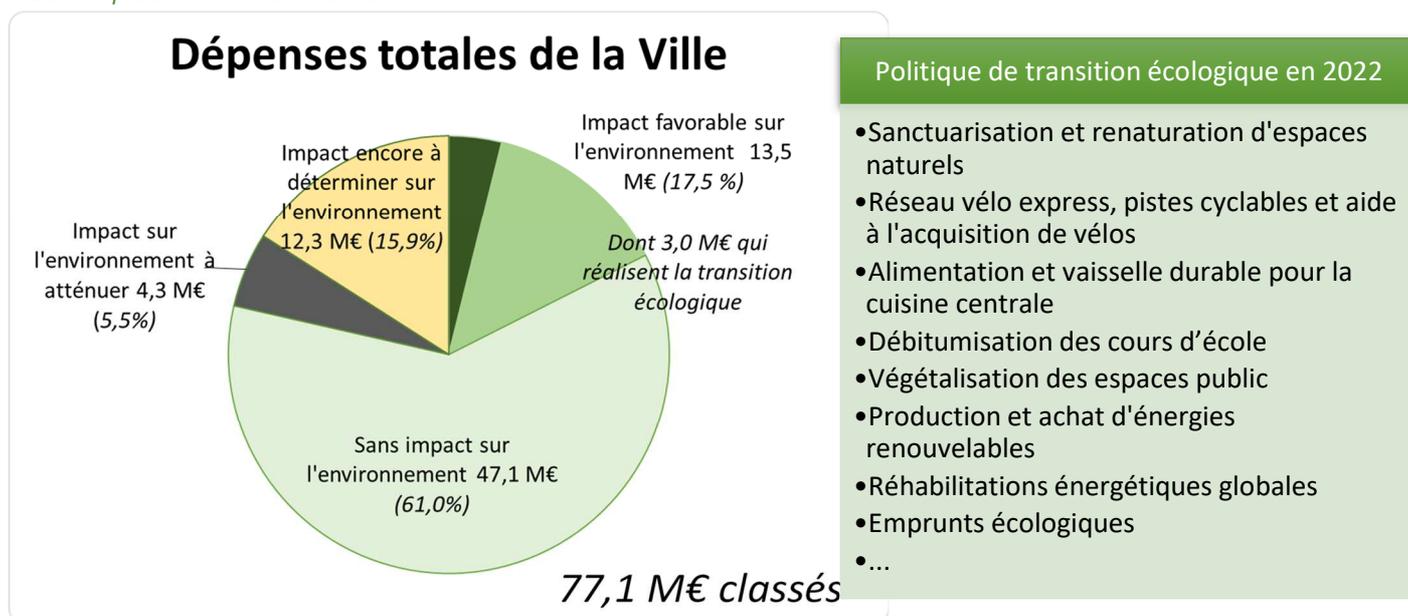
Après une première édition en 2021, le budget adopté cette année fait encore une fois le pari de la transparence pour rendre compte des engagements environnementaux de la Ville et identifier les leviers et marges de progrès vers la transition écologique.

Concrètement, chaque euro qui sera dépensé par la Ville est classifié selon son impact sur l'environnement à l'aune de huit critères pour une évaluation à 360° de l'ensemble des actions de la commune¹. Une fois l'année finie, un bilan de la réalisation sera effectué.



- Diminuer les **consommations d'énergie** et/ou réduire les émissions de **Gaz à Effet de Serre** ;
- Augmenter la production d'**énergies renouvelables** ;
- Préserver la **biodiversité** ;
- Réduire l'utilisation de l'**eau** ;
- Préserver la **qualité de l'air** extérieur ou/et intérieur ;
- S'adapter au **dérèglement climatique** ;
- Développer l'**économie circulaire** ou de fonctionnalité ;
- Consommer du **foncier naturel**.

Résultats – un cercle vertueux vers plus de crédits pour la transition écologique et 13,5 millions d'euros pour l'environnement



Un apport concret de cet exercice exigeant et engageant : les emprunts écologiques

Quand beaucoup de banques mettent en avant les « prêts verts » qu'elles accordent aux collectivités pour financer leurs projets vertueux, la Ville de Bourg a décidé d'inverser la question pour connaître la réalité de la politique écologique des banques.

C'est pourquoi, depuis 2021, la Ville de Bourg-en-Bresse place le critère de l'impact environnemental de la banque à équivalence avec le critère financier pour souscrire ses emprunts annuels. Pour estimer cet impact, un travail de concertation a été conduit entre la Ville, Grand Bourg Agglomération et 10 banques volontaires.

Par ce biais, la Ville entend démontrer aux banques sa conscience de l'effet levier pour la transition écologique qu'elles représentent et son intention de continuer à travailler avec elles pour les accompagner avec vigilance dans leur propre virage.

¹ La méthode utilisée par la Ville s'inspire notamment de « L'évaluation climat des budgets des collectivités territoriales » publiée en novembre 2020 par l'14CE sous licence creative commons https://www.i4ce.org/go_project/cadre-evaluation-climat-budget-collectivites/